



Synthèse des observations du public

Arrêté relatif aux prescriptions générales applicables aux installations mettant en œuvre l'hydrogène gazeux dans une installation classée pour la protection de l'environnement pour alimenter des chariots à hydrogène gazeux lorsque la quantité d'hydrogène présente au sein de l'établissement relève du régime de la déclaration pour la rubrique n°4715

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge du développement durable du 17/09/2015 au 08/10/2015 inclus sur le projet de texte susmentionné.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/csprr-du-13-octobre-2015-le-projet-d-arrete-a1127.html>

Nombre et nature des observations reçues :

Quatre contributions ont été déposées sur le site de la consultation et proposent des modifications. Ces quatre propositions émanent de l'Association Française des Gaz Comprimés (AFGC). Elles n'ont pas conduit à modifier le projet d'arrêté.

Fait à la défense, le 9 octobre 2015